

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'ÉVÊQUE

N ° Délibération : CCAS DEL 25 027

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-cinq, le SIX OCTOBRE, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame FLEURY Damienne, Présidente.

ETAIENT PRESENTS : Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Delphine FOUQUET, Louis MASSARD, Dominique BARRET, Chantal GOUPIL, Michelle BARON.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Philippine DANGRÉAUX, Sylvie LAUTRU, Muguet LARUPE, Emma PAUMIER, Annie LANCELOT, Isabelle TOUCHARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michelle BARON

25-027 - OBJET : Mise en place d'un service de blanchisserie

Rapporteur : Nadine JOLU

Le décret n° 2016-696 du 27 mai 2016 pris en application de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement concernant les « résidences autonomie » précise la liste des prestations minimales dont l'accès à un service de blanchisserie par tous moyens.

Constitue un service de blanchisserie tout dispositif permettant de laver le linge sale. Dès lors, le fait de laisser à disposition dans un espace dédié au sein de l'établissement un lave-linge, même à titre payant, sans sèche-linge, est suffisant, tout comme le fait de permettre au résident de recourir à un service de pressing extérieur. Il apparaît donc que disposer uniquement d'un branchement dans les logements n'est plus suffisant.

Les tarifs sont déterminés par le pressing et, seront portés à la connaissance des résidents par voie d'affichage.

Il est donc demandé d'autoriser la Vice-Présidente à mettre en place ce nouveau service à partir du 1^{er} janvier 2025 et, à signer tout document nécessaire.

VOTE : Les membres du Conseil d'Administration décide d'approuver, à l'unanimité, la proposition.

Yvré l'Évêque, le 14 octobre 2025

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-267201341-20251014-ccas2025_027b-DE
en date du 14/10/2025 ; REFERENCE ACTE : ccas2025_027b

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
72530 YVRÉ L'ÉVÊQUE

La Secrétaire de séance
Michelle BARON



La Présidente
Damienne FLEURY



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
72530 YVRÉ L'ÉVÊQUE

Date de convocation : 30 septembre 2025
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 9 - Votant : 9
Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0